

Rapport sur l'enrôlement de ressortissants
suisses dans la Légion étrangère au cours
de l'année 1956

Le nombre des jeunes Suisses qui se sont engagés dans la Légion étrangère, au cours de l'année qui vient de s'écouler, est en régression par rapport à 1955. Un certain nombre de recoupements me permet d'évaluer ces enrôlements à un chiffre se situant entre 150 et 180. C'est une constatation certes réjouissante mais ce nombre mérite une analyse. On sait en effet que dans les années d'après guerre et jusqu'à ces derniers temps, beaucoup d'Allemands se sont enrôlés dans la Légion. Il est établi que certains se faisaient passer comme étant Suisses. Divers renseignements recueillis à plusieurs sources me permettent d'affirmer que le nombre indiqué ci-dessus se rapporte uniquement à des Suisses de sorte que la diminution des engagements est relativement moins importante. Il est certain que les services de propagande et de recrutement de la Légion ont intensifié leur action ces douze derniers mois et l'amplifient encore. Le rôle que jouent les unités de la Légion en Algérie est d'une importance telle que les autorités responsables s'attachent avec la dernière énergie à en accroître les effectifs ou à les maintenir tout au moins. Si la guerre d'Indochine a attiré à l'époque beaucoup de Suisses dans la Légion, le conflit algérien, lui, paraît décourager bon nombre d' "anciens" qui avaient pensé à un moment donné, faire carrière dans ce corps de troupe. J'ai appris en effet, qu'il y a un déchet marqué pour le renouvellement du contrat d'engagement, les intéressés renonçant, par-

.../...



fois une année avant le terme fixé, à tous les avantages auxquels ils pourraient prétendre après une période déterminée de service.

Il faut, me semble-t-il, redoubler les efforts faits en Suisse pour détourner de la Légion, nos jeunes gens qui, se croyant incompris ou se sentant à l'étroit dans notre patrie, croient encore au romantisme du képi blanc.

Il est clair que tant que nos salles de cinéma projeteront sur leurs écrans, des films à la gloire de la Légion, des adolescents se laisseront prendre par le mirage de stupides faits d'armes d'opérette n'ayant aucun rapport avec l'amère et sanglante réalité de la lutte d'extermination qui attend le légionnaire. Comme il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'interdire la projection de ces pellicules, ne pourrait-on suggérer aux autorités préoccupées par ce problème d'organiser, chaque fois qu'un tel film est à l'affiche, une conférence dépeignant le vrai visage de la Légion.

Il m'intéresserait d'autre part, de savoir ce qui a été fait pour renseigner la jeunesse de notre pays sur les possibilités se présentant à ceux qui ont l'humeur voyageuse, de faire carrière dans la marine marchande suisse où, ainsi qu'on me l'a dit, il y a pénurie de mécaniciens, de radiotélégraphistes et d'autres techniciens pouvant prétendre à des grades d'officiers.

Pour terminer, je tiens à rappeler que grâce aux excellentes relations que ce Consulat entretient avec le Commandant du Bas-Fort-Saint-Nicolas, il a été possible d'obtenir la libération immédiate d'une vingtaine de candidats légionnaires, dont quelques-uns étaient même majeurs.



LE CONSUL DE SUISSE

Thiebaut



CONSULAT DE SUISSE
MARSEILLE

Pour les Départements:
Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Gard,
Hérault, Lozère, Pyrénées orientales, Tarn,
Vallées d'Andorre, Var, Vaucluse,
L'île de Corse

Réf.: E.10.b TD/gn

aa
minist
minist 31157

Monsieur le Chef du Département
Koz

MARSEILLE, le 5 février 1957
7, rue d'Arcole
Téléphone: D. 8765
Chèques postaux 234.83

P.14.

CONFIDENTIEL

s. B. 37.10.F.

Kopie: s. B. 37.10.F (2)

B 8/1
sept mit mise begru
169

Monsieur le Ministre,

*Vpl. Bericht aus
London über
Kadetten für die
Brit. Handelsmarine*

J'ai l'honneur de vous remettre en annexe,
un rapport relatif à l'enrôlement des ressortissants suisses
dans la Légion étrangère, au cours de l'année 1956.

Je me suis permis d'y consigner certaines
observations et suggestions et serais heureux, en ce qui con-
cerne ces dernières, de connaître votre point de vue.

J'é saisis cette occasion pour vous remer-
cier de tout ce que vous avez bien voulu faire au cours de
l'année écoulée en vue de faciliter les démarches toujours
délicates et parfois ingrates que j'ai dû entreprendre pour
chercher à libérer des Suisses de la Légion étrangère.

Je vous serais tout particulièrement re-
connaisant de vouloir bien continuer à me tenir à l'avenir
au courant de toute intervention faite tant par le Départe-
ment politique auprès de l'Ambassade de France que par notre
Légation à Paris auprès du Quai d'Orsay, en matière de Légion
étrangère.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le Consul de Suisse :

Thierand

Annexe : 1 rapport

Division des Affaires politiques
du Département politique fédéral

B E R N E